



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



- Gestion et valorisation des déchets
- Promotion du bois-énergie
- Connaissance et maîtrise de l'énergie
- Études et travaux de l'année 2020
- Rapport de gestion

BIOMASSE NORMANDIE 18 rue d'Armor - 14000 CAEN Tél. : 02 31 34 24 88



RAPPORT MORAL

L'année 2020 aura bien incontestablement été marquée par la crise sanitaire et nous a fait prendre conscience, s'il le fallait, de notre fragilité face à notre environnement. Une fragilité provoquée par nos propres mains et nos propres activités. Mais 2020 est aussi une année pleine de mouvements ! Une crise sanitaire qui a évidemment amorcé des évolutions dans nos pratiques de travail et nous a montré que malgré ces aléas, l'activité s'est maintenue. Chacun a su s'adapter pour toujours être aux côtés de nos partenaires. Nous avons pu assurer le maintien des délais, même si des reports de missions sur 2021 ont été réalisés. Cela permet à l'association d'obtenir des résultats économiques à l'équilibre.

Du mouvement également du côté des missions, puisque l'ensemble des missions d'intérêt général menées par Biomasse Normandie a été renouvelé soit en cours d'année (Observatoire des déchets, de la ressource et de l'économie circulaire, ORECAN), soit en fin d'année (programme bois-énergie en Normandie, plan Métha'Normandie). Dans chacun de ces programmes les enjeux sont marqués par la nécessité d'apporter aux territoires, des clés de compréhension d'évolution, de comparaison, des informations sur des évolutions réglementaires... L'année 2020 a aussi été marquée par la réflexion sur la transformation des Espaces INFO>ENERGIE en Espaces Conseil FAIRE, impliquant des changements de financement du service et d'organisation importante. En complément, les salariés ont poursuivi et initié de nouvelles études ou programmes notamment en lien avec la valorisation des déchets de bois (Imp'Actes), la mise en place de nouvelles filières de valorisation de la biomasse (Albioma en Martinique), la poursuite des travaux sur la mesure et vérification de la performance énergétique des bâtiments, les évolutions des services déchets avec le renforcement des filières de tri (REP, tri des biodéchets...). En parallèle, l'association a renforcé son lien avec les réseaux nationaux : CIBE, RARE (réseau des agences régionales de l'énergie), RISPO (réseau interprofessionnel des sousproduits organiques), pour défendre des visions qui nous tiennent à cœur (chaleur renouvelable, valorisation des sous-produits organiques notamment avec le décret « socle commun ») et partager les retours d'expérience...

Du mouvement enfin au niveau de la vie de l'équipe. Fin 2020, Marie Guilet a pris la suite de Mathieu Fleury à la direction de Biomasse Normandie. De nouveaux salariés ont également rejoint l'association pour venir renforcer le pôle des conseillers énergie et le pôle déchets.

2021 s'annonce déjà riche de challenges, avec la mise en place organisationnelle de l'Espace Conseil FAIRE, la dynamisation des projets de chaleur renouvelable, l'acceptabilité autour des projets d'énergie renouvelable, l'accompagnement des territoires pour se saisir des sujets de la transition écologique.

François Taudière, Président de Biomasse Normandie.





LA VIE DE L'ÉQUIPE EN 2020	4
GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS	5
Plan Métha'Normandie (PMN) L'observatoire des déchets, de la ressource et de l'économie circulaire de Normandie	
CONNAISSANCE & MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE	13
Espace INFO>ÉNERGIE / Conseil habitat et énergie	16 17
PROMOTION DU BOIS-ÉNERGIE	18
Programme bois-énergie Normandie (PBEN)ZOOM sur le schéma directeur du réseau de chaleur de Perseigne à Alençon (61)	21
ACTIONS DE FORMATION ET DE COMMUNICATION 2020	23
Publications Formations dispensées Webinaires et lettres d'information aux adhérents Web & réseaux sociaux	23 24
RAPPORT DE GESTION 2020	25
Le compte de résultat 2020 Le prévisionnel 2021	
NOTRE ANNÉE 2020 EN IMAGES	27

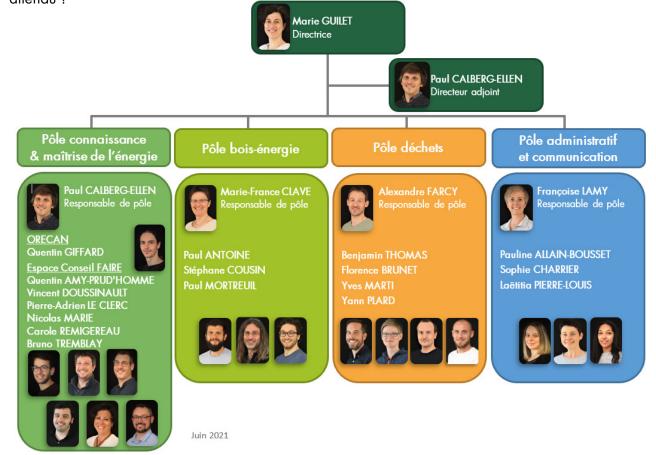


En 2020, l'équipe de Biomasse Normandie est constituée de 22 salariés. Mathieu Fleury, directeur depuis 2002, a quitté ses fonctions en novembre 2020 pour rejoindre de nouvelles aventures, toujours dans la valorisation de la biomasse. Marie Guilet, présente au sein du pôle déchets depuis 15 ans, a repris le flambeau.

Trois personnes ont rejoint Biomasse Normandie:

- Quentin Amy Prud'Homme et Bruno Tremblay ont intégré le pôle énergie au printemps, notamment pour mener le programme Actimmo (voir pôle connaissance et maîtrise de l'énergie).
- Yann Plard est arrivé en fin d'année pour renforcer le pôle déchets.

L'équipe a également su aborder la crise sanitaire avec panache. Pas toujours simple, entre le confinement, l'école à la maison, les réunions en visio... Néanmoins, le travail de fond et la disponibilité de chacun se sont poursuivis et ont permis de maintenir et d'assurer l'activité. Si l'équipe s'est facilement adaptée aux pratiques mises en œuvre, pour autant, le retour à la normale est très attendu!



GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS



Marie Guilet
Directrice



Alexandre Farcy Responsable du pôle déchets Chef de projets



Benjamin Thomas Chargé d'études



En 2020, l'Observatoire des déchets, de la ressource et de

En outre, Biomasse Normandie a poursuivi son accompagnement auprès des collectivités dans leurs choix stratégiques notamment dans des domaines en pleine évolution tels que la gestion des boues urbaines, la mise en place du tri à la source des biodéchets, l'optimisation du service public de prévention et de gestion des déchets.

Au cours de cette année, l'association a également renforcé son lien avec des réseaux nationaux tels que :

- le RARE (réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement) : échange sur les méthodes d'observation,
- le RISPO (réseau interprofessionnel des sous-produits organiques): suivi des évolutions réglementaires relatives au retour au sol des matières fertilisantes, sujet à un tournant décisif.



Yann Plard Chargé d'études



Florence Brunet Chargée d'études



Yves Marti Chargé de missions

Plan Métha'Normandie (PMN)













116 unités en fonctionnement (fin 2020)

+ 24 unités entre 2019 et 2020

 $\frac{\text{Injection}}{\text{en fonctionnement}}: 13 \text{ unités}$ en fonctionnement} 40 prévues fin 2021

Fin 2020, le biogaz représentait près de 5 % de la production d'énergie renouvelable en Normandie.

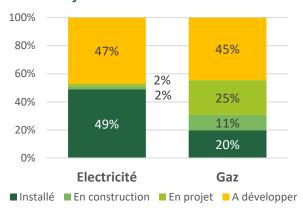
ÉTAT ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre du Plan Métha'Normandie (PMN), l'association a développé un outil de recensement et de suivi des projets qui lui permet de connaître la dynamique régionale.

Fin 2020, le territoire normand présentait un parc de 116 unités de méthanisation en fonctionnement, auxquelles s'ajoutent 17 Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND), soit + 24 unités mises en service en un an. La dynamique de développement est forte sur le biométhane (injection dans le réseau de gaz) : aux 4 unités présentes fin 2019, viennent s'ajouter 9 unités (pour 235 GWh) en 2020. Le nombre de projets (en instruction et financés) est également important : 40 pour 690 GWh supplémentaires (gaz + électricité)!

Le parc en fonctionnement fin 2020 permet d'atteindre 20 % des objectifs de production de biométhane injecté et 49 % d'électricité produite à partir de biogaz, compte tenu des objectifs régionaux à l'horizon 2030.

% de l'objectif de la feuille de route 2030



DROIT A L'INJECTION

En 2020, les acteurs du Plan Métha'Normandie ont engagé un important travail de concertation et d'échange avec la mise en place du droit à l'injection. Imposé par la loi Egalim, ce droit doit faciliter l'accès des porteurs de projets au réseau de gaz et également permettre d'injecter plus de biométhane. En effet, sur certaines zones le débit d'injection est contraint par une consommation avale de gaz parfois limitante, principalement l'été. Cela concerne essentiellement les zones rurales, paradoxalement celles disposant d'un potentiel biogaz plus fort.

Concrètement, l'application de ce droit repose sur un maillage plus dense du réseau qui se traduit par la connexion entre « poches de gaz » pour le réseau de distribution et par des opérations de rebours sur le réseau de transport permettant de faire remonter le gaz du réseau de distribution vers le réseau de transport. Le choix de déploiement de ces opérations est encadré par la CRE mais nécessite des validations par les territoires, en fonction du potentiel de développement. Le plan Métha'Normandie a donc permis de faciliter la prise en main du sujet par les territoires, d'une part, et d'appuyer ces derniers dans leur positionnement face aux projets de renforcement de réseau, d'autre part.

L'ACCEPTABILITÉ, UN ENJEU DE PÉREN-NITÉ : VERS UNE CHARTE RÉGIONALE

Biomasse Normandie avait engagé en 2019 des travaux pour bâtir une charte régionale dans l'objectif de partager une vision commune et durable de la méthanisation en Normandie. Un deuxième atelier a été mené en 2020 avec les acteurs identifiés (associations environnementales, gestionnaires de réseaux, chambre d'agriculture, ADEME, Région, Syndicats d'énergie, services de l'État) afin de définir le contenu de la charte. Celle-ci sera finalisée en 2021.



APPUI AUX PORTEURS DE PROJETS

En 2020, l'association a mené des notes d'opportunité pour des porteurs de projets d'unités collectives et industrielles. Ces notes permettent aux porteurs de s'engager ou non plus loin selon la pertinence technique et économique ou de revoir l'angle de développement du projet.

L'association a également poursuivi son travail de veille notamment réglementaire (évolution RED II, digestat, décret « socle commun », tarif de rachat) en lien avec les structures nationales.







L'OBSERVATOIRE DES DÉCHETS, DE LA RESSOURCE ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE NORMANDIE















Hausse de 40 % des coûts de traitement à l'horizon 2025

6 collectivités normandes en tarification incitative

1 060 000 t

d'inertes importés d'Île-de-France

L'année 2020 a été particulièrement marquée par l'impact de la crise COVID auprès des collectivités compétentes en matière de collecte et de traitement des déchets. Bilan sur l'arrêt des collectes, cartographie des sites de traitement en fonctionnement ou à l'arrêt, besoins en matériel sanitaire (masques, gel hydroalcoolique), Biomasse Normandie a activement participé à relayer de nombreuses informations auprès des collectivités normandes et des services de la Région Normandie, notamment dans le cadre du Club COVID-19 de la plate-forme NECI.

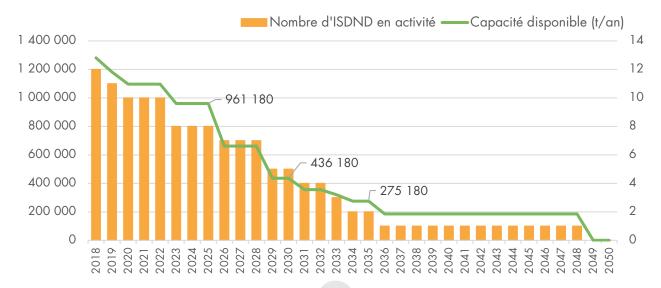
Parallèlement, le travail d'observation s'est poursuivi malgré un contexte peu favorable à la collecte d'informations, que ce soit auprès des collectivités ou des installations de traitement. Les premiers résultats des enquêtes lancées en 2020 et portant sur les données de 2019 permettront de tirer quelques enseignements et seront disponibles courant 2021.

CAPACITÉS DE TRAITEMENT ET ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE

Déjà sous tension, la filière de stockage des déchets non dangereux risque de rencontrer des difficultés importantes dans les prochaines années, en raison de la raréfaction du nombre d'installations autorisées et de la diminution des capacités de traitement (prescription du PRPPGD). Pour alerter l'ensemble des acteurs, Biomasse Normandie a réalisé une projection

des capacités de traitement sur les 30 prochaines années. Le premier constat montre que la capacité résiduelle d'enfouissement en 2018 était déjà très faible, de l'ordre de 7 %, malgré la présence de 12 installations de stockage de déchets non dangereux sur le territoire, représentant une capacité annuelle de 1,2 Mt.

Capacité de traitement des déchets : projection jusqu'en 2050



Or, cette capacité de traitement va chuter à 660 000 t/an en 2025 (soit - 40 % par rapport à 2020) et à 440 000 t/an en 2030 (-60 %). Soulignons que les Observatoires Déchets limitrophes constatent des dynamiques similaires sur leur région. L'association a donc rappelé la nécessité d'agir pour réduire la production de déchets et extraire la part valorisable des déchets résiduels.

Fin 2020, le réseau RISPO a sollicité Biomasse Normandie dans le cadre du projet de décret « socle commun » portant sur le retour au sol des matières fertilisantes, afin de participer à l'évaluation des impacts potentiels de l'application des dispositions techniques et règlementaires visées par le projet. Le territoire normand a fait office de cas concret pour mesurer les impacts sur les filières de valorisation et d'élimination, en termes de flux et de capacités de traitement.

La conclusion de cette analyse indique que la capacité à moyen terme, en dehors des considérations techniques, de transport... ne sera pas suffisante pour accueillir des déchets organiques non conformes au retour au sol.

FLUX INTER-RÉGIONAUX

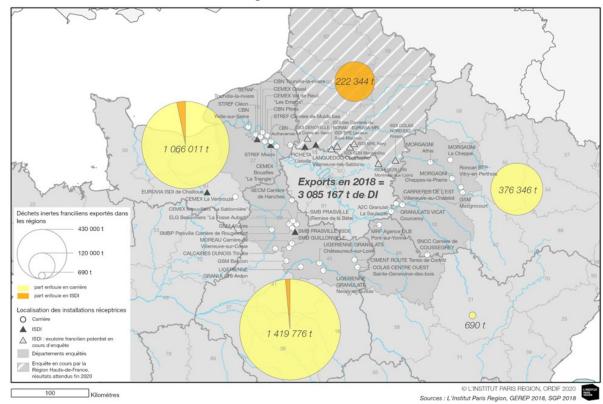
Dans le cadre du réseau RARE (Réseau des Agences Régionales de l'Environnement), Biomasse Normandie a participé à des travaux sur le suivi des flux inter-régionaux, en partenariat avec l'ORDIF (Observatoire Régional des Déchets d'Île-de-France) et Alterre Bourgogne.

Ces travaux concernaient la rédaction d'une note synthétique portant sur la méthodologie de suivi des flux inter-régionaux, d'une part, et la réalisation d'une étude spécifique sur les exports de déchets franciliens sur les régions avoisinantes, d'autre part. Ce partenariat a permis d'identifier les installations accueillant les inertes et les déchets résiduels produits en Île-de-France, et d'évaluer les enjeux en termes de flux et de capacités de traitement.

Ainsi, 13 installations normandes autorisées à réceptionner des déchets inertes franciliens ont été identifiées : 10 carrières et 3 ISDI. Le flux d'inertes importés en Normandie avoisine 1 060 000 tonnes par an.

Sur le volet déchets résiduels, les Observatoires ont constaté des échanges limités entre les régions Normandie et Île-de-France.

Flux inter-régionaux de déchets inertes

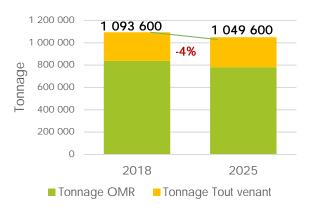


PROSPECTIVE DES COÛTS DE TRAITEMENT À L'HORIZON 2025

Sur la base des indicateurs économiques 2018 de l'observatoire, Biomasse Normandie a évalué l'augmentation des coûts de traitement des déchets résiduels gérés par les collectivités locales à l'horizon 2025. Pour cela, plusieurs paramètres ont été pris en compte :

- les flux d'ordures ménagères résiduelles et du tout-venant orientés vers des installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND) et des unités de valorisation énergétique (UVE) en 2018,
- les tendances de production observées depuis 2015.
- l'évolution des coûts de traitement et de la Taxe Globale pour les Activités Polluantes (TGAP).

Évolution des flux de déchets résiduels



Malgré une légère diminution du flux, la prospective met en avant une forte augmentation des coûts de traitement à l'horizon 2025, de l'ordre de + 40 % pour les déchets

résiduels. Sans un détournement massif de la part de matériaux valorisables contenue dans ces déchets résiduels, il faut s'attendre à une augmentation de l'ordre de 11 /hab. du poste « traitement ». Cette hausse est à considérer comme minimale. Certains renouvellements de marchés pour l'enfouissement indiquent un quasi doublement du coût de traitement (hors TGAP)!

En Normandie, le traitement des déchets nondangereux constitue un enjeu très important au regard de la tension sur les capacités et de l'impact financier pour l'usager.

L'association a également souligné que cet impact sera certainement plus notable dans les milieux ruraux, ces derniers faisant plus appel à des solutions de stockage, et pour lesquelles les tarifs de la TGAP augmenteront très fortement dans les années à venir (de 16 /t en 2018 à 65 /t en 2025 pour l'enfouissement).

Évolution des coûts de traitement des déchets résiduels



DÉPLOIEMENT DE LA TARIFICATION INCITATIVE (TI) EN NORMANDIE

En déclinant au niveau local les objectifs de la LTECV, le volet « déchets » du SRADDET vise un taux de 30 % de la population régionale couverte à l'horizon 2025 par un financement incitatif du service « déchet ». Or, seules 6 collectivités normandes ont mis en œuvre une tarification incitative sur leur territoire en 2020. Pour aider à l'atteinte de cet objectif, l'ADEME et la Région Normandie ont lancé fin 2020 un appel à projets « Déployer la tarification incitative en Région Normandie » afin d'accompagner les collectivités dans cette démarche. En pratique, l'accompagnement prévoit une aide minimum de 50 % du coût des études de faisabilité et un soutien forfaitaire à

I'habitant pour la mise en œuvre l'expérimentation d'une tarification incitative (REOMI ou TEOMI). Par ailleurs, ces soutiens peuvent être bonifiés si la collectivité étudie conjointement le déploiement d'une collecte séparée des biodéchets. La prochaine session de dépôt de dossiers débutera en septembre 2021. Pour appuyer cette dynamique, Biomasse Normandie a apporté son observation et relayé les informations auprès des acteurs L'animation de l'observatoire locaux. également apporté des conseils et son expertise aux collectivités locales qui ont sollicité l'association.

ZOOM SUR DEUX ÉTUDES SUR LE TERRITOIRE DE CAEN LA MER



SCHÉMA DE GESTION DES BOUES D'ÉPURATION URBAINES

Caen la mer dispose de la compétence assainissement et gère à ce titre onze stations d'épuration. La collectivité s'est engagée à mettre en place une unité de méthanisation sur son principal site du Nouveau Monde, laquelle entrera en service à l'horizon 2025. Cette unité traitera uniquement des boues de station d'épuration et des graisses de flottaison récupérées en tête de station. Le biogaz produit sera épuré puis injecté dans le réseau de gaz. Actuellement, l'ensemble des boues du territoire est épandu après différents post-traitements selon les stations d'épuration. Dans le cadre des travaux engagés sur la station de Caen, la collectivité a souhaité étudier les solutions de valorisation des boues. Après une importante phase d'analyse des forces et faiblesses de la situation actuelle, notamment sur le plan agronomique, plusieurs scenarii sont à l'étude dont le retour au sol à l'état brut ou le compostage ainsi que l'incinération sur site (avec valorisation énergétique). Le choix de la collectivité sera effectif mi-2021. Au cours de ce travail, des évolutions réglementaires importantes (sortie du décret « socle commun » qui refond les règles de retour au sol des matières et fertilisants) ont retardé le positionnement de la collectivité sur le choix du scénario.



ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA CRÉATION D'UN CENTRE DE TRI INTERDÉPARTEMENTAL DES COLLECTES SÉLECTIVES D'EMBALLAGES RECYCLABLES

L'ex Basse-Normandie est actuellement en déficit de centres de tri adaptés notamment aux nouvelles consignes de tri. Dans ce contexte, 14 collectivités se sont regroupées et ont créé au 1^{er} janvier 2020 la Société Publique Locale (SPL) Normantri. Celle-ci a pour mission le transport, le tri des collectes sélectives (hors verre), le conditionnement et la commercialisation des produits valorisables et le traitement des refus de tri des EPCI normands adhérents répartis sur les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne. Dans ce cadre, la SPL a confié à un groupement dont Biomasse Normandie fait partie, l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour créer un centre de tri. Ce dernier sera semi-mécanisé et situé sur la ZAC Lazzaro 3 à Colombelles. Il accueillera les collectes sélectives issues des bacs, sacs et des conteneurs d'apport volontaire jaunes des EPCI adhérentes à la SPL. La capacité de traitement prévisionnelle s'élève à 55 000 t/an en double poste. En amont des démarches administratives, une phase de concertation a été menée auprès des riverains, notamment sur le transport, pour dialoguer et réfléchir à la manière de prendre en compte les enjeux du territoire.

Le centre de tri sera mis en fonctionnement en 2023.

AUTRES ÉTUDES

EN NORMANDIE

- SMEOM de la région d'Argences (14) :
 - . AMO pour le renouvellement de marchés de transport/tri/valorisation des déchets ménagers et assimilés (jan. 2020).
 - . AMO pour le renouvellement du marché de transport et de valorisation des déchets de bois (sept. 2020).
- SYVEDAC (14) : Expérimentation de la consigne pour optimiser la collecte du verre :
 - . Axe 1 : Comment tester l'efficacité et optimiser le dispositif Cliink ? (août 2020).
 - . Axe 2 : Motiver le comportement de tri du verre auprès du collectif à faible impact de tri (août 2020).
- Socompost SARL (14): Bilan d'activité 2019 (sept. 2020).
- Les petits composteurs (14) : Étude technique et économique pour la mise en place d'une plate-forme de compostage de biodéchets (oct. 2020).
- Cdc des 4 rivières (76) : Étude de faisabilité d'une collecte de biodéchets comprenant un MODECOM et une expérimentation (nov. 2020).
- SYVEDAC (14): Actualisation de l'étude 2018
 « optimisation du transport des déchets ménagers et assimilés traités par le SYVEDAC » (déc. 2020).
- Caen la mer (14) : Étude prospective sur la gestion des boues d'épuration (fév. 2021).



- EREP (76): Étude de gisement pour un projet de méthanisation au Havre pour Urbeez (avr. 2021).
- Groupement hippique national : programme Val'Fumier 2019/2020 valorisation du fumier de cheval (avr. 2021).
- Domfront Tinchebray Interco (61): AMO travaux de mise aux normes des déchèteries (en cours).
- Normantri (14): AMO technique, juridique, financière et fiscale pour la création d'un centre de tri interdépartemental des collectes sélectives d'emballages recyclables (en cours).
- CA Dieppe Maritime (76) : Étude d'opportunité et de faisabilité technico-économique pour la mise en place d'une unité de méthanisation sur la station d'épuration de Dieppe (en cours).
- SEROC (14) : Étude du tri à la source des déchets alimentaires issus des ménages et des professionnels (en cours).

HORS NORMANDIE

- Syctom de la région parisienne (75) :
 - . Étude comparative des modes de traitement des déchets alimentaires : compostage/méthanisation (mai 2020).
 - . Étude d'aide à la mise en place de la collecte de biodéchets sur des territoires d'expérimentation (fév. 2021).
- Région Pays de la Loire : AMO à la préfiguration d'un observatoire des ressources et des déchets en Pays de la Loire (déc. 2020).
- Best Énergies : Projet de création d'une unité de méthanisation à Bastia (20) (avr. 2021).
- **Urban Lab** (75) : Participation à 2 ateliers sur les déchets dans le cadre d'une évaluation du « quartier d'innovation urbaine » (mai 2021).
- SICTOM de Nogent-le-Rotrou (28) : Étude d'optimisation du service de gestion des déchets et étude préalable à l'instauration d'une tarification incitative (juin 2021).

CONNAISSANCE & MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE





Paul Calberg-Ellen Directeur adjoint Responsable de Pôle

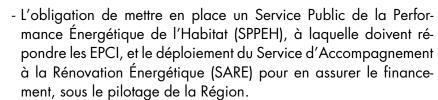
Les activités de connaissance et de maîtrise de l'énergie proposées par Biomasse Normandie contribuent à alimenter en données, en technique et en information les acteurs locaux (collectivités ou entreprises) et les particuliers.

L'association joue un rôle important dans les politiques publiques liées à la transition énergétique notamment dans le cadre de :



Quentin Giffard Chargé d'études ORECAN et M&V

- L'obligation de réaliser et suivre un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), à laquelle doivent se conformer environ 50 territoires normands (EPCI et autres structures porteuses).



- La diffusion des techniques de Mesure de la Performance Énergétique des Bâtiments (MPEB) et de Mesure et de Vérification (M&V).



Carole
Remigereau
Coordinatrice
« maisons
individuelles »





Quentin Amy-Prud'Homme Conseiller énergie



Vincent Doussinault Conseiller énergie



Pierre-Adrien Le Clerc Conseiller énergie



Bruno Tremblay Conseiller énergie

ESPACE INFO>ÉNERGIE / CONSEIL HABITAT ET ÉNERGIE



















4 400 demandes de particuliers

356
Chèques éco-énergie
Normandie traités

31
lieux de permanences
dans le Calvados (2020)

DE L'ESPACE INFO>ÉNERGIE À L'ESPACE CONSEIL FAIRE

L'année 2020 a été marquée par la réflexion sur la transformation des Espaces INFO>ÉNERGIE en Espaces Conseil FAIRE, qui marque à la fois continuité et rupture.

Continuité dans l'accompagnement des particuliers pour leurs travaux de rénovation énergétique : le service est proposé à la totalité des habitants du Calvados de manière neutre, gratuite et indépendante. Les ménages peuvent obtenir des renseignements techniques et financiers sur les travaux, être renseignés pour une question simple ou être suivis jusqu'au bout d'un projet ambitieux de rénovation. Ces derniers entrent très généralement dans le cadre du dispositif Chèque éco-énergie Normandie mis en place par la Région.

Rupture dans l'organisation du service et dans l'ambition associée au dispositif : l'ADEME se retirant fin 2020 du financement direct du conseil à la rénovation pour les particuliers, un dispositif de financement de remplacement a été proposé par l'État, via un programme Certificat d'Économie d'Énergie (CEE). Associé à ce nouveau dispositif, tout un cadre organisationnel est à décliner, depuis le niveau national jusqu'à échelle territoriale. De nombreuses notre réunions de concertation ont été réalisées avec les services de la Région, de l'État et de l'ADEME, avec les partenaires opérateurs de l'habitat, afin de mieux préciser les contours de la future organisation locale. À partir de l'automne principalement, une fois le cadre de fonctionnement régional arrêté, la nouvelle organisation, cherchant à s'appuyer beaucoup

plus fortement que précédemment sur les EPCI, a été présentée aux élus et services des différents territoires du Calvados.





























Globalement en 2020, l'Espace INFO>ÉNERGIE a traité 4 400 demandes, soit + 7 % par rapport à 2019 (4 098 demandes), cela malgré l'impact sensible du premier confinement sur le nombre de contacts. Alors que les conseillers de Biomasse Normandie réalisaient déjà en 2019 bien plus que l'objectif moyen de conseils fixé au niveau national, cette augmentation du nombre de demandes a encore représenté un défi que les conseillers ont su relever, tout en s'impliquant dans la réflexion pour le futur service.



Concernant le dispositif régional d'aides pour les particuliers « Chèque éco-énergie Normandie », les conseillers ont généré au total 356 chèques. C'est une augmentation de 17 % par rapport à l'année précédente. Ce résultat est

encourageant. En effet, l'augmentation du nombre de chèques est cette année supérieure à l'augmentation du nombre de demandes traitées, alors que ce n'était pas le cas les deux dernières années. Ce constat satisfaisant est renforcé par le fait que le secteur du bâtiment a été à l'arrêt pendant le premier confinement, ralentissant vraisemblablement la dynamique.

Grâce à leur activité, nous estimons que les conseillers ont contribué à la rénovation globale de plus de 1 600 logements (maisons individuelles). Ces rénovations ont engendré un montant de travaux de l'ordre de 65 millions d'euros, alimentant ainsi l'économie locale, via les entreprises réalisant les travaux. Notons par ailleurs que les conseils apportés en termes de mobilisation des dispositifs d'aide ont permis de couvrir le montant des travaux à hauteur d'environ 15 %, soit 10 millions d'euros d'aides mobilisées (tous dispositifs confondus).

ACTIMMO

Afin de renforcer le recours au service Espace Conseil FAIRE par les habitants, l'association a déployé en 2020, en partenariat avec Caen Normandie Métropole, le programme ACTIMMO. programme, Ce porté l'association CLER au niveau national dans le cadre d'un programme CEE, vise à faire connaître le rôle et le fonctionnement des Espaces Conseil FAIRE aux acteurs impliqués dans les transactions immobilières (agents immobiliers, notaires, banquiers).



Sillonnant le territoire du pôle métropolitain (Caen la mer, Pays de Falaise, Cœur de Nacre, Cingal Suisse Normande, Val-ès-Dunes et Vallées de l'Orne et de l'Odon), deux conseillers dédiés, représentant un ETP, sont allés à la rencontre de ces acteurs. Ce programme, qui se terminera en

2021, donne des résultats très satisfaisants, permettant *in fine* aux ménages de connaître l'Espace Conseil FAIRE à un moment clé pour le déclenchement de travaux de rénovation énergétique d'ampleur, celui de la mutation (achat/vente d'un bien immobilier).

POPAC VILLE DE CAEN

Le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (PO-PAC) mis en place par la Ville de Caen sur le quartier Saint-Jean, a connu en 2019 une accélération importante, principalement grâce au fléchage des fonds régionaux liés au l'attractivité des villes renforcement de reconstruites programme. sur се copropriétés ont pu bénéficier de soutiens pour les travaux d'amélioration énergétique, d'accessibilité et pour la résolution des problématiques liées aux cours communes non entretenues. Sur la fin de l'année 2019 et le début 2020 plus de 10 copropriétés ont ainsi fait l'objet d'une évaluation énergétique réalisée par notre équipe. Ce travail complétait un diagnostic du bâtiment et de la situation des occupants réalisé par notre partenaire SOLIHA (animateur du programme).

Dans la continuité des années précédentes, la mission d'accompagnement des copropriétés saines et volontaires dans leurs projets de rénovation énergétique s'est poursuivie. L''enjeu était de ne pas casser la dynamique enclenchée depuis 2013 et d'être prêt à massifier les rénovations énergétiques dès le lancement de la plate-forme de la rénovation de Caen la mer en 2021. Signalons notamment que 2020 fut l'année du vote des travaux de la première copropriété rénovée au niveau BBC du Calvados, fruit de 4 années d'accompagnement par le conseiller spécialisé de Biomasse Normandie.



OBSERVATOIRE RÉGIONAL ÉNERGIE CLIMAT AIR DE NORMANDIE ORECAN













113 TWh consommation 2018 (hors raffineries)

Stagnation

de la consommation d'énergie entre 2008 et 2018 10,9 TWh

production d'énergies renouvelables 2019 (38,4 % de l'objectif 2030 du SRADDET)

L'ORECAN EN 2020

L'Observatoire Régional de l'Énergie, du Climat et de l'Air en Normandie (ORECAN) diffuse des données annuellement concernant les thématiques suivantes :

- production d'énergies renouvelables,
- consommations d'énergies,
- émissions de polluants,
- émissions de gaz à effet de serre.

Durant l'année 2020, les animateurs de l'observatoire (ATMO Normandie et Biomasse Normandie) ont élaboré le bilan de la production d'énergies renouvelables (données 2019). Ces données s'accompagnent d'améliorations méthodologiques permanentes (notamment au regard des sources de données disponibles) qui permettent de recalculer les jeux de données sur un historique de plus de 10 ans.

L'année 2020 a vu la réalisation d'un nouveau document interactif sur la production d'énergies renouvelables, qui permet à tout un chacun de prendre connaissance des sites de production recensés par l'observatoire ainsi que de faciliter la remontée d'information de la part des acteurs du territoire (synthèse disponible au lien suivant : http://www.orecan.fr/documents/BilanEnR 20 19.html#1).

Enfin, bien que le contexte sanitaire ait entraîné une réorganisation des rythmes et conditions de travail, l'ORECAN a accentué son animation à destination des territoires notamment en réalisant :

- une formation scénarisation en distanciel,
- une plénière distancielle sur la thématique des indicateurs,
- des webinaires de questions/réponses,
- des newsletters sur les évolutions et actualités de l'observatoire.

LE RÉSEAU RARE

Biomasse Normandie s'est investie dans le Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement (RARE), en assurant l'animation du groupe Observation Territoriale Énergie Climat (OTEC). Il s'agissait notamment de construire la feuille de route de la coordination des observatoires pour les années à venir, alors que le besoin de disposer de données comparables entre régions se fait de plus en plus pressant. Au-delà des échanges avec les collègues des autres observatoires, des rencontres ont eu lieu avec le Ministère de la transition écologique, le Haut Conseil pour le Climat (HCC), l'ADEME, la fédération ATMO, dans lesquels l'association jouait un rôle de conseil technique auprès de Nadège Austin, directrice du RARE. Un stagiaire du RARE a également été encadré par Biomasse Norman-

die, pour des travaux préliminaires à une convergence des méthodes des observatoires.



ZOOM sur la Mesure de la Performance Énergétique des Bâtiments / Mesure et Vérification des économies d'énergie

En 2020, de nombreux travaux ont été menés dans le cadre du projet Mesure de la Performance Énergétique des Bâtiments (MPEB), piloté par le CSTB, démarré fin 2018. À Biomasse Normandie, Quentin et Paul, épaulés par Rémi Grosgeorge (en stage puis en CDD sur 2020), se sont largement investis sur différentes tâches de ce projet multi partenarial, notamment pour :

- la rédaction de guides de bonnes pratiques pour mesurer la performance énergétique via des méthodes statistiques, hybrides et physiques,
- la création d'un logiciel open-source, diffusé gratuitement, avec la mise en œuvre d'algorithmes simples pour la détermination d'économies d'énergie, mais aussi l'intégration d'algorithmes dits « M&V2.0 » développés au Laurence Berkeley National Laboratory (LBNL), et le développement de fonctionnalités originales pour le suivi des économies d'énergie sur des « pas de temps » fins. Le logiciel est disponible en téléchargement à cette adresse : https://github.com/BiomasseNorman-die/MetV/tree/main/packagempeb et accessible en version démo sur ce lien.
- la rédaction, en partenariat avec le CEREMA, de la synthèse de ce projet de 2 ans.

L'ensemble des résultats du projet est disponible sur le site de la fondation bâtiment énergie :

http://www.batimentenergie.org/index.php?p=60 Dans le prolongement de ce projet, Biomasse Normandie a remporté fin 2020 un marché visant à réaliser, pour le compte de la Région de Bruxelles-Capitale, logiciel υn permettant d'attester des performances des bâtiments tertiaires soumis à une obligation de travaux. Fin 2020, l'association a également pris le rôle de coordinateur d'un groupe de travail international visant à préciser les modalités d'utilisation de l'option D de l'IPMVP (recours à la simulation thermique dynamique pour la détermination de la performance énergétique mesurée), en parallèle d'une mission de création d'une formation pour le marché français, sur la même thématique.



AUTRES ÉTUDES

- CSTB: AMI Mesure de la performance énergétique des bâtiments (mar. 2021).
- CU Caen la mer : Participation à la mise en œuvre du Programme d'Intérêt Général 2020-2025 sur le territoire de la communauté urbaine (en cours).





Marie-France Clave Responsable de pôle Cheffe de projets



Paul Antoine Chargé d'études Projets bois-énergie



Stéphane Cousin Chargé d'études Ressource en bois et communication



Paul Mortreuil Chargé d'études Projets bois-énergie

En 2020, l'activité du pôle promotion et développement du bois-énergie a été axée sur la finalisation de la programmation 2018-2020 du programme normand bois-énergie et sur la préparation de la nouvelle convention (2021-2023). Ce programme d'animation soutenu par l'ADEME Normandie, la Région, l'Europe et les syndicats d'énergie, est un levier indispensable pour maintenir et dynamiser le développement de projets bois-énergie, première place sur le podium des sources de production d'énergie renouvelable. Il est également indispensable pour suivre les approvisionnements et les unités en fonctionnement.

Parallèlement, l'association a conduit plusieurs missions d'AMO pour accompagner des collectivités dans le montage de projets et dans le suivi de leur réseau de chaleur au bois (projets de création d'un réseau de chaleur alimentant une zone industrielle et le centre-ville de Guingamp à partir d'une chaufferie aux déchets de bois, contrôles de DSP pour Caen la mer, la CA Mont-Saint-Michel Normandie et la CU Alençon). L'année a permis également de finaliser le schéma directeur du réseau de Perseigne (CUA - 61).

PROGRAMME BOIS-ÉNERGIE NORMANDIE (PBEN)

















631 chaufferies bois agricoles, collectives et industrielles

380 000 t CO₂ économisées

700
emplois maintenus
sur le territoire

UN PROGRAMME TRIENNAL D'ANIMATION

Le programme bois-énergie Normandie 2018

- 2020, est porté par Biomasse Normandie, la CUMA Normandie Ouest et les CIVAM normands. Il vise à consolider et à renforcer le travail d'animation auprès de l'ensemble des acteurs du territoire, agriculteurs, collectivités, maîtres d'ouvrages, acteurs économiques (filières bois-forêt, déchets, énergie...), bureaux d'études, institutionnels, etc pour accélérer la dynamique de développement de la filière boisénergie sur le territoire régional. Les syndicats d'énergie sont également associés au réseau des acteurs et Biomasse Normandie les accompagne spécifiquement sur le volet concernant le développement de projets de chaufferies collectives en milieu rural et dans les petites villes.

L'année 2020 a été marquée par la mise en place d'un plan de communication dans l'objectif de relancer l'émergence de nouveaux projets :

 conception/édition de 2 « plaquettes » de communication sur la présentation du programme

- d'animation et sur la ressource en bois-énergie du territoire,
- diffusion large de ces documents accompagnés d'un courrier aux collectivités, partenaires et institutionnels (env. 1 000 envois),
- réalisation de 2 kakémonos dédiés au programme,
- organisation d'un point presse en début d'année 2021.

Publications de l'année



UN PARC DE 600 CHAUFFERIES BOIS EN FONCTIONNEMENT

Le travail régulier de suivi des installations bois permet de connaître l'évolution du parc des installations en fonctionnement. Fin 2020, on dénombre :

- 294 chaufferies agricoles (18 MW/7 800 t),
- 292 chaufferies collectives (259 MW/ 200 000 t),
- 45 chaufferies industrielles, dont 3 unités de cogénération (362 MW/425 000 t).

Les chaufferies sont réparties sur l'ensemble du territoire, avec une concentration plus importante des chaufferies industrielles en Seine-Maritime et dans l'axe de la vallée de la Seine. Les chaufferies agricoles sont essentiellement situées dans le bocage (Manche, Orne, Pays de Caux et Pays de Bray). La plupart des zones urbaines sont équipées d'un réseau de chaleur au bois (44 % des villes de plus de 10 000 habitants).

On peut souligner la mise en service en fin d'année 2020 de la chaufferie bois de la Pe-Bouverie, dotée d'une puissance de 19,9 MW et associée à un réseau de chaleur de 45 km dont 31 km en création ex-nihilo, ce qui en fait l'installation collective la plus importante de la région.

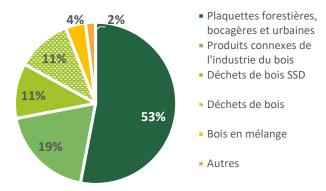
Par ailleurs, l'année a été marquée par les premières réalisations des syndicats d'énergie dans le cadre de contrats d'objectifs signés avec l'ADEME : chaufferies du SDEM 50 à Buais-les-Monts (70 kW) et Hambye (50 kW), du SDEC Energie à Valdallière (150 kW et 20 kW granulés) et du TE 61 à Rânes (150 kW).

À l'issue de la saison 2019-2020, les ressources mobilisées sont diversifiées : sur les 631 000 t

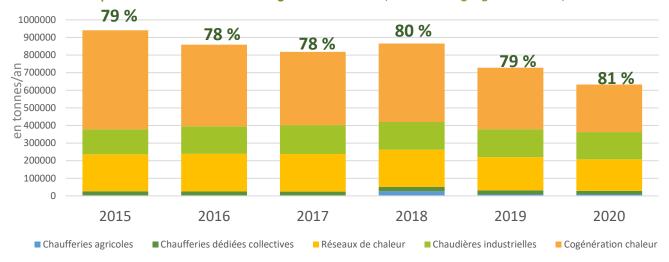
de bois consommées dans les chaufferies collectives, industrielles et agricoles, plus de la moitié est issue de l'entretien des milieux naturels normands (forêts, bocage et élagages urbains).

Combustibles bois consommés

(en % du tonnage total 2019)



Consommation de bois-énergie en Normandie (t/an) et part de combustibles d'origine normande (% du tonnage global 2019)



La baisse des consommations de bois-énergie constatée les années précédentes se poursuit encore malgré des efforts importants déployés pendant l'année pour développer de nouveaux projets. Cette tendance s'explique en partie par la fermeture de l'usine papetière d'UPM Chapelle Darblay en juin 2020. perspectives pour les années à venir sont néanmoins plus encourageantes, avec la mise en prévue plusieurs installations de industrielles et notamment le CRE 3 de Double A à Alizay.

Le bilan du programme d'animation à l'issue des 3 ans est positif avec la mise en service d'environ 10 installations par an, mais reste assez éloigné des objectifs déclinés au sein du SRADDET.

Les chiffres du chauffage collectif au bois

En Normandie	2017	2020		
Nombre de chaufferies	262	292		
Puissance installée (MW)	231	259		
Ratio consommation	208	183		
(MWh PCI/1 000 hab.)	200			
Bilan CO ₂ (t évitées)	143 300	126 000		

Dans ce contexte, Biomasse Normandie va poursuivre ses actions dans le cadre programme 2021-2023 afin de favoriser l'émergence de nouveaux projets tout en répondant aux forts enjeux actuels liés à l'acceptabilité des projets bois-énergie

ZOOM sur le schéma directeur du réseau de chaleur de Perseigne à Alençon (61)



La Communauté Urbaine d'Alençon (CUA) dispose d'un réseau de chaleur

urbain au bois qui alimente en chauffage et en eau chaude sanitaire le quartier de Perseigne à Alençon. En 2010, un avenant au contrat de concession visant notamment à mettre en place une chaufferie bois a été signé. Souhaitant disposer d'un outil de prospective quant au développement de son réseau de chaleur et satisfaire à l'obligation réglementaire, la CUA a ainsi sollicité Biomasse Normandie pour l'accompagner dans la réalisation du schéma directeur de son réseau de chaleur de Perseigne.

Ce schéma se décline en 3 phases :

- État des lieux du service actuel : bilan sur les dernières années des livraisons d'énergie sur le réseau avec une projection à moyen et long terme en tenant compte de la rénovation du bâti.
- Identification d'usagers supplémentaires et définition des besoins énergétiques associés.
- Définition en fonction du potentiel supplémentaire de plusieurs scenarii d'évolution du réseau en précisant les adaptations à prévoir au niveau des infrastructures existantes (réseau et chaufferie centrale).

D'une manière générale, cette étude a permis de montrer :

La présence d'un potentiel intéressant pour envisager une extension sur ce quartier d'Alençon avec un doublement possible de l'énergie livrée aux abonnés.

- Une solution pour compenser la baisse des produits d'exploitation face à la mise en place du décret tertiaire.
- Renforcer le « verdissement » du réseau.

Par ailleurs, ces perspectives d'extension s'inscrivent dans un contexte où l'échéance du contrat de Délégation de Service Public approche et pourrait permettre de donner un nouvel élan à ce service public en le déployant encore plus largement. Aussi, ces extensions d'ampleur peuvent parfois permettre de réguler les hausses du prix de vente de l'énergie au moment du renouvellement des contrats dans la mesure où le remplacement parfois nécessaire des chaudières bois en fin de vie ayant bénéficié d'aides lors de leur mise en place n'est pas subventionné.

Les extensions de réseaux peuvent quant à elles bénéficier d'aides au titre du Fonds Chaleur Renouvelable ainsi que des Fonds FEDER sous réserve d'avoir réalisé un schéma directeur du réseau de chaleur en question.



AUTRES ÉTUDES

EN NORMANDIE

- ADEME Normandie:
 - . AMI Dynamic Bois 2015 (fév. 2020).
 - . AMI ARBRE Augmentation Raisonnée du Bois Récolté pour l'Énergie (mars 2020).
- Bouygues Énergies Services (14) : AMO pour le raccordement du pôle FEH au réseau de chaleur d'Hérouville-Saint-Clair (avr. 2020).
- VIRIA (61): Étude d'opportunité d'un réseau de valorisation de chaleur fatale à Argentan (mai 2020).
- CU Alençon (61):
 - . Bilan de la 1^{ère} année de fonctionnement de la chaufferie bois et du réseau de chaleur pour le quartier ouest (mai 2020).
 - . Contrôle DSP 2019 du réseau de chaleur d'Alençon Ouest et du réseau de chaleur de Perseigne (fév. 2021).

- Cdc Avranches Mt-St-Michel (50): AMO pour le contrôle d'exploitation 2018 du réseau de chaleur au bois d'Avranches (sept. 2020).
- Caen la mer (14): AMO pour le contrôle d'exploitation de la DSP du réseau de chaleur Caen Sud (fév. 2021).
- Biocombustibles SAS: Expérimentation autour de 3 chantiers d'épandage de cendres en forêt (en cours).
- DRAAF Normandie / Biocombustibles SAS / Bois Énergie France: Ferticendres « homologation des cendres des chaufferies bois » (en cours).
- Métropole Rouen Normandie (76): Conseil et accompagnement dans le cadre d'une démarche de réduction de la pollution atmosphérique liée au chauffage au bois individuel (en cours).

HORS NORMANDIE

- Guingamp Paimpol Agglo (22) : Étude de faisabilité d'une chaudière bois à vocation industrielle en économie circulaire (janv. 2020).
- Mairie d'Auray (56) : Contrôle DSP du chauffage urbain (fév. 2020).
- Éco-Mobilier / Valdélia : Programme R&D visant à caractériser finement les déchets de bois issus des filières REP dans l'objectif d'une valorisation optimisée (avr. 2020).



- Programme européen BioReg H2020: Absorbing the Potential of Wood Waste in EU Regions and Industrial Bio-based Ecosystems (juin 2020).
- ADEME Angers: Analyse du cycle de vie de la production de chaleur et de la production conjointe de chaleur et d'électricité à partir du bois (sept. 2020).
- Cdc Collines du Perche (41): AMO sur le réseau de chaleur de Mondoubleau: audit technique des installations, bilan du fonctionnement de la régie entre 2015 et 2019 et prospective de développement du réseau (déc. 2020).
- Batimat Recyclage (972): Programme R&D visant à valoriser une ressource locale en Martinique pour la centrale Albioma Galion 2 (mai 2021).
- Éco-Mobilier : Caractérisations physico-chimiques de déchets de bois dans le cadre d'une expérimentation REP (en cours).



PUBLICATIONS

Depuis 2012 et avec le soutien de l'ADEME, Biomasse Normandie rédige les *Cahiers du bois-énergie* publiés dans la revue *Le Bois International*.

En 2020, 2 cahiers ont été publiés :

- n° <u>85</u> - 30 mai 2020 – Le financement des installations bois-énergie.

- n° <u>86</u> - 5 déc. 2020 – Les granulés de bois en chaufferies collectives et industrielles.

Les *Cahiers du bois-énergie*sont <u>téléchargeables</u> sur le site internet
http://www.leboisinternational.com

Deux plaquettes d'information sur le bois-énergie ont été publiées en 2020 et sont disponibles en téléchargement sur notre site internet :

- Zoom sur le Programme bois-énergie Normandie animé par Biomasse Normandie
- Y a-t-il assez de bois pour l'énergie en Normandie ?

FORMATIONS DISPENSÉES

- Université de Caen : Intervention dans des programmes de formations : DUT génie de l'environnement, Licence Pro performance énergétique et Master 2 ruralité en transition.
- Université de Rouen : Formation « La biomasse énergie : bois-énergie/méthanisation » - Master 2 Génie des procédés.
- Unis-Cité (14) : Formation des services civiques sur les écogestes.
- AFNOR Compétences :
 - . Formation au protocole IPMVP (Mesure et vérification de l'efficacité énergétique) auprès de professionnels de l'énergie. 4 sessions de 3 jours en 2020.
 - . Formation « Référent M&V ». 1 session de 3 jours.

- Caisse des dépôts (75): Formation sur la méthanisation pour les opérationnels de la CDC (2 jours).
- ESEO (49): Formation « M&V et CPE » auprès d'élèves en dernière année avec option « énergie environnement » (2 jours).



Webinaires et lettres d'information aux adhérents

Afin de garder un lien régulier avec nos adhérents et de les informer de l'avancée de nos travaux, Biomasse Normandie propose chaque mois un webinaire technique en lien avec les programmes d'animation et de R&D menés par l'équipe.

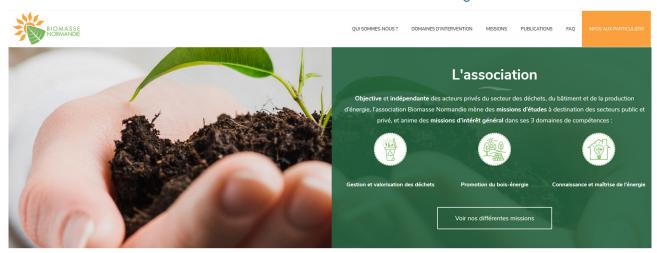
Trois webinaires ont été organisés en 2020 :

- 20 octobre 2020 : Bilan 2019 du programme bois-énergie en Normandie.
- 3 novembre 2020 : Mesure de la performance énergétique des bâtiments : concepts, termes clés et glossaire.
- 1er décembre 2020 : Observatoire des déchets, de la ressource et de l'économie circulaire : bilan DMA 2018.

Parallèlement, une lettre d'information semestrielle est désormais adressée à nos adhérents.

WEB & RÉSEAUX SOCIAUX

Suivez notre activité sur notre site internet <u>www.biomasse-normandie.org</u> et sur les réseaux sociaux.





https://fr.linkedin.com/organizationquest/company/biomasse-normandie



https://www.facebook.com/biomasse normandie



https://twitter.com/biomassendie



https://www.youtube.com/channel/U Cy4DMxcHJI5jNNi08 lq YA





Françoise Lamy Responsable de pôle Assistante de direction



Sophie Charrier Assistante comptabilité et gestion sociale



Laëtitia Pierre-Louis Assistante administrative et technique



Pauline Allain-Bousset Chargée d'accueil Espace Conseil Faire

LE COMPTE DE RÉSULTAT 2020

En 2020, l'association dégage un léger bénéfice de l'ordre de 2 000 €. Malgré le report de certaines missions en 2021 du fait du



confinement, nous avons pu maintenir un résultat à l'équilibre.

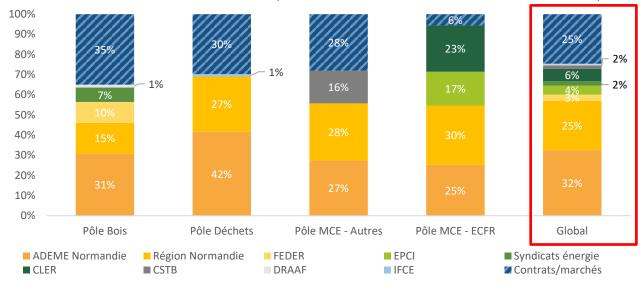
Les ressources de l'association ont baissé par rapport à 2019, essentiellement en raison de la fin de la mission

conduite pour Éco-Mobilier. Parallèlement, les charges ont été bien maîtrisées et retrouvent un niveau similaire à 2018, du fait notamment de la baisse du poste de sous-traitance. La masse salariale a augmenté légèrement avec l'arrivée de Yann Plard au pôle déchets (en prévision du

changement de direction), le départ de Mathieu Fleury et Jean-François Savary (solde des congés payés).

Concernant les sources de financement, les missions d'intérêt général soutenues par la Région Normandie, l'ADEME et d'autres financeurs, restent majoritaires dans notre fonctionnement (75 %). Notons qu'en 2020, le programme Actimmo, conduit au sein du pôle (sensibilisation **MCE** formation des professionnels de l'immobilier), a permis de solliciter des financements issus des CEE, prémices des sources qui seront utilisées en 2021 pour la mise en place du Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE).

Source des financements en 2020 (en % des subventions affectées en 2020 et du CA)



L'équipe s'est stabilisée à 22 personnes et est constituée d'un tiers de femmes et deux tiers d'hommes. L'ancienneté moyenne continue de progresser et s'établit à 8,4 ans. La masse salariale n'évolue ainsi quasiment pas.

LE PRÉVISIONNEL 2021

2021 sera une année marquante pour l'association, dυ notamment en raison renouvellement de l'ensemble des missions d'intérêt général, du programme Imp'Actes et également avec la mise en place du Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE). Le budget est en hausse de plus de 400 000 € et devrait se stabiliser aux environs de 1 600 000 €. L'Espace Conseil FAIRE régional représente près de 45 % des ressources pour l'association. Cela implique une augmentation de la masse salariale, qui va également entraîner l'augmentation de la taxe sur les salaires. Le volume de sous-traitance s'élève à près de 225 000 € (ECFR, Imp'Actes, Bruxelles-Capitale). Une partie du financement provient de CEE

dont le montant sera fonction de l'atteinte d'objectifs liés au SARE. Ce manque de visibilité a pu être compensé par la contribution des EPCI concernés, ce qui permet d'assurer des conditions de travail plus sereines.

L'utilisation des subventions devrait quant à elle augmenter d'environ 200 000 € par rapport à 2020 avec notamment les programmes AMI CPIER et la hausse du budget de certaines missions d'intérêt général (Programme bois-énergie Normandie, Observatoire déchets, de la ressource et de l'économie circulaire et Plan Métha'Normandie).

CHARGES	2019 (N-1)		2020 (N)		Prévisionnel 2021	
	€	%	€	%	€	%
Frais de personnel	950 809	66 %	964 701	82 %	1 135 000	70 %
Charges externes	114 539	8 %	110 313	9 %	150 000	9 %
Sous-traitance	234 440	16 %	29 250	2 %	230 000	14 %
Impôts et taxes (dont taxes sur les salaires)	20 572	1 %	27 872	2 %	50 500	3 %
Dotation amortissements / Provisions	52 847	4 %	32 338	3 %	36 000	2 %
Autres charges	9 209	1 %	361	0 %	-	0 %
Charges exceptionnelles / financières	11 947	1 %	9 007	1 %	8 700	1 %
Impôt sur les sociétés	5 105	0 %	351	0 %	-	0 %
Excédent après IS	33 131	2 %	1 988	0 %	-	0 %
Total	1 432 599	100 %	1 176 181	100 %	1 600 200	100 %

RESSOURCES	2019		2020		Prévisionnel 2021	
	€	%	€	%	€	%
Subventions	853 684	60 %	865 867	74 %	1 170 000	73 %
Déchets	215 920	15 %	258 090	22 %	215 000	13 %
Bois	243 002	17 %	210 613	18 %	270 000	17 %
MCE - Espace Conseil	394 762 28 %	394 762 28 %	303 564	24.0/	615 000	38 %
MCE - Orecan/MPEB			93 601	34 %	70 000	4 %
Contrats / marchés	552 614	39 %	293 845	25 %	425 000	26 %
Déchets	120 569	8 %	121 846	10 %	140 000	9 %
Bois	379 222	26 %	117 381	10 %	120 000	7 %
MCE - Espace Conseil	52 823 4	2 022 4 0/	18 044	5 %	45 000	3 %
MCE - Orecan/MPEB		52 823	4 %	36 574	3 %	120 000
Subventions	-	0 %	-	0 %	-	0 %
Adhérents	12 417	1 %	11 558	1 %	12 200	1 %
Produits financiers/exceptionnels	13 884	1 %	4 911	0 %	3 000	0 %
Total général	1 432 599	100 %	1 176 181	100 %	1 610 200	100 %

Notre année 2020 en images

2020 : Télétravail, gestes barrières...

L'équipe technique poursuit son travail et s'adapte à la visio et à la distanciation physique.



Juin 2020 : Isolation des locaux par l'extérieur

- Panneaux isolants de chanvre Biofib posés en 2 couches croisées de 800 mm sur chevronnage en sapin (avec pare pluie étanche à l'air et à l'eau). Résistance thermique (R) = 4.
- Bardages en sapin du nord peint.
- Soubassement en panneaux de liège posés en 2 couches croisées de 50 mm. Résistance thermique : 2,5.





Octobre 2020 : Changement de direction

Le Conseil d'administration valide la nomination de Marie Guilet qui prend la suite de Mathieu Fleury à la direction de Biomasse Normandie à compter du 1^{er} novembre 2020.





Nos réseaux

Participation aux instances dirigeantes de :











Adhérent de :

































ILS NOUS FONT CONFIANCE







































Et bien d'autres...



18 rue d'Armor - 14000 Caen Tél. : 02 31 34 24 88

www.biomasse-normandie.org - info@biomasse-normandie.org

SIRET: 383 743 317 00034

